

**ABONNEMENT**

**Saumur**

Un an . . . . . 25 fr.  
Six mois . . . . . 13  
Trois mois . . . . . 7

**Poste**

Un an . . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 8

**On s'abonne**

**A SAUMUR**

Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

**POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE**

# L'ÉCHO SAUMUROIS

*Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers*

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

## Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

**INSERTIONS**

Annonces, la ligne . . . . 20  
Réclames, — — — — — 30  
Faits divers, — — — — — 75

**RÉSERVES SONT FAITES**

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

**On s'abonne**

**A PARIS**

A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

SAUMUR, 20 NOVEMBRE

## Déclaration ministérielle

Messieurs les députés,

Le cabinet qui a l'honneur d'adresser aujourd'hui la parole aux représentants de la nation, est celui qui, au mois de février dernier, répondant au confiant appel de M. le Président de la République dans une heure difficile, a exercé le gouvernement sous les yeux du pays pendant la solennelle consultation qu'il vient de rendre.

Pénétré du sentiment de nos devoirs envers la République et déterminé à les remplir, nous croyons avoir mené à bonne fin, grâce au concours du Sénat et de la Chambre des députés, la tâche que nous avions assumée. C'est ainsi que par la simple application des lois nous avons déjoué les tentatives des factieux, que l'ordre intérieur étant assuré, la France a pu offrir, au milieu des merveilles de l'art et de l'industrie, sa sympathique hospitalité à des millions d'étrangers venus de tous les points du globe pour saluer, dans le glorieux centenaire de notre révolution, la nation qui a donné au monde la déclaration des Droits de l'homme et du citoyen ; c'est ainsi que, suivant les promesses d'une politique large, tolérante et sage, le suffrage universel, en pleine possession de lui-même, a pu couronner ce grand triomphe de la Démocratie par des élections qui invitent tous les Français à la réconciliation et à la concorde sous le drapeau de la République, élevé au-dessus des partis et désormais placé hors de toute atteinte.

La France a parlé. Non seulement elle a signifié une fois de plus qu'elle entend maintenir, fortifier et développer les institutions fondées par elle, mais elle entend que la République ait à sa tête un gouvernement stable et assuré du lendemain, gardien de l'ordre et initiateur du progrès, entouré de tous les respects au dedans comme au dehors, modéré pour être puissant, ouvert et généreux pour être vraiment juste et national.

Instruit par une expérience récente, nous pensons qu'un tel gouvernement ne peut et ne doit ni faiblir ni rester désarmé dans la lutte à soutenir contre ceux qui persisteraient à ne pas s'incliner devant la volonté tant de fois manifestée par le pays.

A nos yeux, la France, par les dernières élections, a surtout manifesté sa résolution d'entrer dans une ère définitive d'apaisement et de travail, et c'est dès à présent notre préoccupation dominante de satisfaire à ses vœux.

Tout d'abord nous vous proposons d'écarter les questions qui irritent et divisent les esprits et de diriger toute votre attention vers la solution des problèmes d'économie politique et de justice sociale qui provoquent à juste titre l'étude des hommes éclairés de tous les partis et intéressent la nation tout entière.

Sans parler des lois destinées à réformer l'administration de la justice en la rendant plus prompte et moins coûteuse, ni de celles qui, en toute matière, doivent favoriser l'amélioration morale et matérielle du plus grand nombre,

les questions financières nous paraissent appelées à figurer au premier rang des travaux des Chambres.

Le budget de 1891 aura pour caractéristique de présenter un équilibre financier tout ensemble réel et solide sans perdre de vue les réformes attendues par le pays.

De ces réformes nous trouverons l'élément sérieux dans les résultats du grand travail de l'évaluation des propriétés bâties aujourd'hui terminé. Nous vous proposerons des solutions ayant à la fois pour but d'assurer une meilleure répartition de l'impôt direct, d'alléger les charges de l'agriculture, objet de votre plus vive sollicitude que nous nous attacherons à améliorer de plus en plus, en créant, d'après les données de l'expérience scientifique, un enseignement vraiment élémentaire et en lui continuant sous toutes les formes les encouragements qui lui sont nécessaires.

C'est dans le même esprit que nous comptons vous soumettre un projet de réforme de l'impôt des boissons, tendant à un adoucissement des formes de sa perception par la suppression de l'exercice chez les débitants ; un projet de loi sur les caisses d'épargne ; enfin un autre projet de loi qui aura pour objet la déduction des dettes de l'actif des successions.

Dans le domaine des travaux publics, tout en poursuivant l'achèvement de nos ports maritimes, de nos voies navigables et de nos chemins de fer d'intérêt général, nous accorderons notre concours le plus actif au développement des lignes affluentes des grands réseaux.

Les traités de commerce actuellement en vigueur arrivant à échéance en 1892, l'étude du régime économique de la France occupera nécessairement une place considérable dans les travaux de la législature. Le conseil supérieur des chambres de commerce, les chambres consultatives des arts et des manufactures, les sociétés d'agriculture seront prochainement consultées et invitées à préparer les éléments d'information propres à éclairer les pouvoirs publics et à les guider dans la tâche difficile et compliquée que leur impose la solution des questions douanières qui intéressent à un si haut degré toutes les branches du travail national.

Messieurs,

En soumettant toutes ces questions à vos délibérations, nous donnons une preuve nouvelle et éclatante des sentiments inébranlables qui animent la France républicaine et son gouvernement. Après l'Exposition universelle de 1889, personne dans le monde n'est en droit de suspecter les intentions pacifiques de notre pays, et tout en travaillant à compléter notre organisation militaire, nous pouvons déclarer hautement que la République française veut la paix, une paix fière et digne, celle qui convient à une grande nation sûre de sa force, sûre de son droit.

Travaillons donc tous ensemble à l'organisation de notre démocratie. Pour l'accomplissement d'une si grande tâche, vous avez le droit d'exiger de nous une fermeté persévérante comme, de notre côté, nous avons be-

soin de toute votre confiance. Nous vous avons rappelé nos actes et fait connaître nos projets ; nous ne craignons pas de vous demander votre concours au nom de la République et de la France.

### ALLOCATION FLOQUET

Hier, le président de la Chambre a pris possession officielle de son fauteuil. Son allocution, ornée de précieux qualificatifs, n'avait aucun caractère politique. M. Floquet a vanté, en homme heureux de ses bonnes fortunes, la concorde et l'harmonie républicaines. Il a exposé le caractère du président modèle — un portrait dont M. Floquet rêve de reproduire la personification.

Le président s'est défendu de formuler un programme de même que de manifester une tendance politique. Il a bien voulu laisser ce soin au gouvernement.

Mais en exprimant le désir que les réformes utiles aux travailleurs des villes et des campagnes fissent enfin place aux stériles agitations parlementaires, M. Floquet a célébré le triomphe de l'Exposition et déclaré qu'« un éclair de fraternité de 89 venant de Paris avait rayonné sur le monde » ! La phraséologie de M. Floquet n'a pas soulevé l'enthousiasme de la Chambre ; mais elle n'a point paru mécontenter les divers groupes de gauche.

### PROGRAMME DE M. LOCKROY

Le comité républicain socialiste du onzième arrondissement a offert dimanche soir, dans le Salon des Familles, à Saint-Mandé, un grand banquet de 750 couverts aux députés de l'arrondissement, MM. Lockroy, Floquet et Mathé.

M. Lockroy a prononcé un discours où il a abordé les points principaux du programme politique que la Chambre devrait adopter ; il a déclaré qu'il est nécessaire de maintenir l'union des républicains de toute nuance qui a fait triompher la République aux dernières élections.

Parlant de la République ouverte, M. Lockroy dit que le devoir de la République est de se montrer large et ouverte, mais il veut imposer un stage à ces nouveaux républicains constitutionnels, naguère si fiers et si menaçants ; il est convaincu que la Chambre fera de bonne besogne et qu'elle tiendra compte des revendications du parti progressiste ; il compte sur le gouvernement pour indiquer dans quel sens il veut résoudre les différentes questions et dans quelle voie il veut s'engager.

M. Floquet a prononcé une allocution constatant le désir du pays de voir réaliser les réformes démocratiques : Je bois, dit-il, aux comités républicains.

Un autre pur, M. Yves Guyot, assistant, dimanche, à un banquet de Senonches (Eure-et-Loir), a exprimé l'avis que les adversaires de la République doivent se rallier maintenant à la République, et ne plus faire d'opposition que sur les questions secondaires.

Sont-ils bons enfants, ces vieux républicains !

## RÉVOLUTION AU BRÉSIL

Il faut bien reconnaître que les dépêches venues du Brésil ont été transmises avec l'agrément des hommes qui se sont emparés du pouvoir.

Rien de plus n'a transpiré jusqu'ici. Les chefs de la sédition annoncent qu'ils maintiennent à l'Empereur la totalité de sa liste civile, qu'ils entendent respecter et faire respecter les personnes et les biens et que, plus que jamais, ils sont résolus à pousser le pays dans la voie des grands travaux et des entreprises financières.

C'est, disent-ils, la première partie de leur programme.

Si Dom Pedro revient en Europe, comme on l'annonce, on saura bientôt quels ont été les mobiles de la révolution, le caractère de ses actes et quelle est aussi l'attitude que compte prendre la famille impériale.

Avec la chute de l'Empire disparaîtront malheureusement bien vite l'ordre et la prospérité qui assuraient, dans l'Amérique du Sud, la prépondérance de la monarchie brésilienne.

Les journaux républicains français annoncent que le régime républicain ne vaut pas grand chose.

A peine ont-ils appris la proclamation de la République brésilienne qu'ils s'écrient : « Pauvre pays ! Il aurait bien mieux fait de rester en Monarchie. »

Le *Siècle* se fait, entre tous, remarquer par son zèle monarchique :

« Le Brésil ne regrettera-t-il pas un jour, mais trop tard, le gouvernement réformateur et pacifique de cet homme de bien et de progrès, de cet empereur savant et honnête dont le nom signifiait si clairement, comme il le disait lui-même : « Unité nationale et liberté ? »

» Bien des Républiques hispano-américaines du lendemain de l'indépendance sont restées longtemps désorientées, sous la menace de guerre civile, d'anarchie ou de dictature. Souhaitons de toute notre âme que la nouvelle République, si vraiment le Brésil est entré dans la famille républicaine, échappe à d'aussi tristes destinées. »

Ah ! dom Pedro n'eût pas été renversé, se dit la *Petite République française*, s'il avait eu la France sur la frontière de ses États.

« S'il eût pu montrer à ses sujets notre République parlementaire, nos cabinets éphémères, nos députés issus de la candidature officielle, notre Sénat nommé par le suffrage restreint, notre armée toujours en formation, notre industrie, notre agriculture, notre commerce, toujours incertains du lendemain économique aussi bien que du lendemain politique ; nos travailleurs perdant l'espoir de voir jamais se réaliser les réformes sans cesse promises et sans cesse ajournées ; s'il eût pu leur dire : « La République, la voilà, » il est probable que l'amiral baron de Ladar n'aurait été victime d'aucun attentat, et que la dynastie de Bragance n'eût point été écartée du gouvernement du Brésil. »

On voit que les républicains sentent le mal dont ils souffrent ; mais pourquoi imposent-ils





Etude de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur.

**PAR CONTRAT**, devant ledit M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire, du treize novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, M. et M<sup>me</sup> MURAY-COUTARD ont vendu à M<sup>mes</sup> NICOLAS et BARANGER, leur fonds de commerce de *marchands de chaussures*, exploité, à Saumur, rue du Puits-Neuf, 6.

Pour avis d'usage,  
(927) LELIÈVRE.

Etude de M<sup>e</sup> HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

### VENTE MOBILIÈRE APRÈS DÉCÈS

Le DIMANCHE 24 NOVEMBRE 1889, à 4 heures de l'après-midi, dans une maison située au bourg du Condray-Maconard, il sera procédé par le ministère de M<sup>e</sup> HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay, à la vente mobilière, aux enchères publiques, de divers objets mobiliers, dépendant de la communauté JARRY-PERROUX.

On vendra notamment :

Deux bois de lit en bois blanc, deux paillasses, trois conettes, un fauteuil en bois, dix chaises, une armoire en cerisier, une autre petite armoire, une huche, une carriole, un lot de bûches, une jument, une charrette et ses harnais, un lot de bouteilles, quatorze futailles et une foule d'autres bons objets.

Le même jour, il sera aussi vendu un outillage de bourrelerie sur la mise à prix de 380 fr.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

### A LOUER

Pour la Saint-Jean 1890,

### MAISON

AVEC COUR ET JARDIN  
Située 7, rue de la Grise.

S'adresser à M. PROUST, rue de la Tonnelle. (708)

RHUMES, TOUX, BRONCHITES  
Guéris par

Le Sirop et la Pâte Pectorale de

### A. PRADEAU

Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, 27, rue de la Tonnelle.

### MINISTÈRE DE LA GUERRE

### ADJUDICATION

De diverses fournitures pour l'Atelier d'Arçonnerie de Saumur.

Le JEUDI 5 DÉCEMBRE 1889, à 2 heures, à la Mairie de Saumur, il sera procédé à l'adjudication, par groupe, sur soumissions timbrées et cachetées, des fournitures ci-après, à faire pendant l'année 1890.

- 1<sup>er</sup> groupe. — Métaux divers.
- 2<sup>e</sup> groupe. — Fer de Berry, tôle d'acier, tôle de fer.
- 3<sup>e</sup> groupe. — Charbons.
- 4<sup>e</sup> groupe. — Ingrédients divers.
- 5<sup>e</sup> groupe. — Bois divers.
- 6<sup>e</sup> groupe. — Cuir divers.
- 7<sup>e</sup> groupe. — Tissus divers et accessoires de sellerie.
- 8<sup>e</sup> groupe. — Objets de quincaillerie et outils.

Le cahier des charges est déposé dans les bureaux de M. le Sous-Intendant militaire chargé de la surveillance administrative des magasins centraux, rue Saint-Dominique, à Paris; dans les bureaux de M. l'Intendant militaire, rue du Cygne, à Tours; dans les bureaux de M. le Sous-Intendant militaire à Saumur, et au bureau de l'officier d'administration comptable de l'Arçonnerie, où le public sera admis à en prendre connaissance, ainsi que des pièces exigées pour concourir à l'adjudication.

Le Sous-Intendant militaire,  
DÉFAIT.

ON DEMANDE une apprentie pour les Tapisseries artistiques. S'adresser rue du Marché-Noir, n° 10.

### A CÉDER

Après fortune faite

UN

### MAGASIN DE MEUBLES

Situé 28, rue du Portail-Louis.

S'y adresser pour les renseignements. (906)

Ancienne Maison LAPLAGNE & LEFEBVRE

### PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

sur Titres et toutes autres Garanties Mobilières et Immobilières.  
Achats de Nu-Propriétés, Usufruits et Droits successifs, Opérations sur Successions en liquidation et sur Rentes Viagères, Placements de tous Capitaux.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE de CRÉDIT et de C<sup>m</sup> 9, rue de Beaujolais (Palais-Royal), Paris

### PILULES BEECHAM

d'une efficacité reconnue depuis 50 ans, contre les maladies d'estomac, du foie et des nerfs, telles que flatuosité, ballonnement du ventre et assoupissements après le repas, échauffements, constipation, aigreurs, digestions difficiles, pertes d'appétit, bouche amère, accumulation de la bile et de glaires, nausées, congestions, vertiges, maux de tête, migraines, étouffements, insomnies, cauchemars, rhumes, catarrhes, éruptions de la peau, etc., etc.

Les PILULES BEECHAM PURIFIENT le SANG et en RÉGULARISENT LE COURS.

A ce titre elles se recommandent surtout à l'USAGE des DAMES. La première dose s'ajoute en quelques heures sans qu'il soit nécessaire d'interrompre ses occupations. Employées dans les Hôpitaux d'Angleterre, leur vente annuelle dépasse CING MILLIONS de BOITES.

Préparées par THOMAS BEECHAM, à St-Helens (Angleterre).

Prix : 2 fr. et 4 fr. 50 avec une instruction détaillée.

Seuls Représentants pour la FRANCE et ses COLONIES :

Pharmacie Anglaise des Champs-Élysées : 62, Avenue des Champs-Élysées, 62 et Pharmacie HOGG, 2, Rue Castiglione, PARIS

Détail dans toutes les Pharmacies.

### MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

### PILLET-BERSOULLE, S<sup>r</sup>

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence. Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

### ÉPICERIE PARISIENNE IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38  
SAUMUR

CHOCOLATS DE MARQUES

CHOCOLATS IMBERT

Menier, le 1/2 kil.,	1.65	Santé fin, le 1/2 kil.,	1.30
Planteur, —	1.65	— surfin, —	1.60
C <sup>e</sup> Coloniale, —	2.20	Supérieur vanillé, —	1.90
Félix Potin, le 1/2 k.,	1.30, 1.50, 1.70	Double vanille, —	2.10
Express, les 6 déjeuners, 90 et	1.20	Escompte de 5 0/0 par 5 kilog.	

N. B. Tous nos chocolats sont garantis pur cacao et sucre.

### LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

# BELLE JARDINIÈRE

26, Rue d'Orléans, SAUMUR

## SAISON D'HIVER

Grande Mise en vente — Choix considérable de Vêtements en tous Genres  
tous Prix, pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

VÊTEMENTS SUR MESURE

PRIX FIXE, marqué en chiffres connus